

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Ergothérapeute

Informations sur le concours

Publié le :	20-02-2026
Filière :	Filière rééducation
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Adresse d'envoi email des candidatures :	quentin.dumoulin@ch-wasquehal.fr
Date du concours :	23-04-2026
A propos du poste :	

Conformément au décret n° 2015-1048 du 21 août 2015 portant dispositions statutaires relatives aux ergothérapeutes de la fonction publique hospitalière, un concours sur titres aura lieu au Centre Hospitalier Intercommunal de Wasquehal (NORD).

Conditions pour concourir :

Les candidats aux concours doivent être en possession de l'un des titres ou diplômes prévus par les dispositions statutaires relatives au recrutement dans le corps d'accueil considéré.

Peuvent faire acte de candidature toutes personnes titulaires du diplôme d'État d'Ergothérapeute, ou d'une des autorisations d'exercer mentionnées aux articles L-4331-4 ou L4331-5 du Code de la Santé Publique.

Le concours comporte une épreuve orale d'admission consistant en un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation, son parcours et son projet professionnels, permettant au jury d'apprécier sa capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel territorial au sein duquel il est appelé à travailler, sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois (durée : 25 minutes, dont dix minutes au plus d'exposé).

Jury :

Le jury est composé comme suit :

1° Le directeur de l'établissement organisateur du concours ou son représentant, président ;

2° Un membre du personnel de direction en fonctions dans l'établissement organisateur du recrutement réservé ou, à défaut, en fonctions dans un établissement mentionné à l'article 2 de la loi du 9 janvier 1986 susvisée du département ou de la région ;

3° Un cadre de santé exerçant si possible ses fonctions dans un établissement autre que celui ou ceux où les postes sont à pourvoir ;

Modalités d'organisation :

La sélection des candidats repose sur une analyse de la complétude du dossier ainsi que sur l'audition du candidat s'appuyant sur l'analyse des qualités générale afin d'évaluer l'aptitude à exercer ses missions.

La liste des candidats définitivement admis est établie sur proposition du jury par ordre de mérite par le directeur de l'établissement organisateur.

Informations sur l'établissement

Nom : CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE WASQUEHAL

Ville : 59290 Wasquehal

Pour candidater

Date limite de candidature : 23-03-2026

Conditions de candidature :

Les candidats aux concours doivent être en possession de l'un des titres ou diplômes prévus par les dispositions statutaires relatives au recrutement dans le corps d'accueil considéré.

Peuvent faire acte de candidature toutes personnes titulaires du diplôme d'État d'Ergothérapeute, ou d'une des autorisations d'exercer mentionnées aux articles L-4331-4 ou L4331-5 du Code de la Santé Publique.

Le concours comporte une épreuve orale d'admission consistant en un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation, son parcours et son projet professionnels, permettant au jury d'apprécier sa capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel territorial au sein duquel il est appelé à travailler, sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois (durée : 25 minutes, dont dix minutes au plus d'exposé).

Les demandes de participation devront être adressées, par écrit, en 4 exemplaires, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication sur le site internet de l'Agence Régionale de la Santé (au plus tard le 23/03/2026), le cachet de la poste faisant foi, à

Monsieur le Responsable des Ressources Humaines

Centre Hospitalier de Wasquehal

2 rue Salvador Allende

59290 WASQUEHAL Cedex

Pièces à fournir :

Le candidat joindra les pièces suivantes :

1° Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre (lettre de motivation) ;

2° Le formulaire de renseignement, prévu en annexe du présent arrêté et faisant état de l'identité du candidat, de son corps d'appartenance et de ses expériences professionnelles, complété ;

3° Une copie des titres, diplômes et autres qualifications équivalentes dont le candidat est titulaire

Les candidats qui remettront des dossiers incomplets ne seront pas autorisés à prendre part au concours.

Mail pour l'envoi des candidatures :

quentin.dumoulin@ch-wasquehal.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Monsieur le Responsable des Ressources Humaines

Centre Hospitalier de Wasquehal

2 rue Salvador Allende

59290 WASQUEHAL Cedex